

**RAPPORT SUR LES BESOINS D'AMÉLIORATIONS
AU SEIN DU BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE
L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE (BEALS),
À L'UNIVERSITÉ LAVAL**

Déposé au bureau de Mme Martine Roberge,
vice-doyenne aux études de la Faculté des lettres de l'Université Laval,
en ce 28 janvier 2010.

Document officiel adopté en assemblée générale de « The Association for Programs in
English at Laval » (APEAL), le 20 janvier 2010.

INTRODUCTION

Cause des démarches

Un sentiment d'incompétence et de manque d'outils pour la pratique de la profession enseignante au sein du baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde, (BEALS) à l'Université Laval, a été pour nous, les étudiants du comité de programme du BEALS, l'élément déclencheur des démarches de consultations.

Conformité des démarches

Nous avons constaté l'ampleur des manquements et besoins du programme par le biais de consultations diverses, ces dernières s'ajoutant à nos propres expériences étudiantes. Nous nous sommes impliqués de façon concrète pour améliorer notre formation en enseignement. Notre démarche est d'ailleurs conforme à la 11^e compétence du document ministériel sur la formation initiale à l'enseignement : « S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » (Gouvernement du Québec 2001, p.157). Notre but est d'améliorer la formation des futurs enseignants en enseignement de l'anglais, langue seconde, de l'Université Laval. Nos multiples démarches démontrent notre sérieux quant au rôle que nous devons tenir conformément à l'article 61 des règlements des études de l'Université Laval. C'est d'ailleurs pour cette raison que notre association étudiante, l'APEAL, a approuvé, lors de sa dernière assemblée générale, en date du 20 janvier 2010, le présent rapport que nous déposons aujourd'hui au bureau de la vice-doyenne de la Faculté des lettres, Mme Martine Roberge, en ce 28 janvier 2010.

Inadéquation entre la formation et la pratique

L'article s'intitulant *L'intégration des nouveaux enseignants : une approche pour favoriser l'insertion et encadrer l'enseignement* écrit par Marie-Claude Ouellet et Jean Archambault, paru dans le numéro 152 de la revue « Vie pédagogique » en Octobre 2009, soutient que la profession éprouve actuellement beaucoup de difficultés à garder son personnel enseignant. Le taux d'abandon des nouveaux enseignants, durant les cinq premières années, est de 15%. Ils mentionnent qu'à cet effet, les journaux parlent de décrochage enseignant. De plus, certaines disciplines, comme l'anglais, font face à une pénurie d'enseignants. Cet article plus qu'intéressant pour nous, futurs enseignants, soulève également un point très pertinent pour notre cause. Il mentionne, entre autres, qu'il y a une inadéquation entre la formation et la pratique. « Ce sentiment d'incompétence trouve aussi sa source dans le choc entre les attentes des futurs enseignants à l'égard de leur profession et la réalité, surtout dans l'inadéquation entre la formation reçue et les situations auxquelles le novice doit faire face » (Gervais, 1999, tel que cité par Archambault, Ouellet, 2009). Nous soutenons qu'il y a effectivement un véritable besoin que notre programme puisse nous outiller de façon beaucoup plus pratique et concrète quant à la profession enseignante. L'insertion difficile des nouveaux enseignants, tel que mentionné dans ce même article, serait, quant à nous, diminuée si notre formation se voulait beaucoup plus pratique. Cet article, en annexe du présent document, corrobore les plaintes formulées par beaucoup d'étudiants au sein du BEALS et tout spécialement en ce qui a trait à leur manque de formation en gestion de classe. Les auteurs stipulent, lorsqu'ils

évoquent l'inadéquation entre la formation et la pratique, que la gestion de classe est la principale difficulté éprouvée par les novices. Il serait important de mentionner que notre programme ne comprend qu'un seul cours de gestion de classe et que celui-ci ne dure que 5 semaines, et donc, ne compte même pas pour 3 crédits du programme. Cela est très peu pour une profession qui requiert pourtant beaucoup de connaissances dans ce domaine et surtout pour les nouveaux enseignants qui, selon Mme Ouellet et M. Archambault (2009), ont moins d'ancienneté et qui se retrouvent souvent avec les tâches ingrates et les groupes les plus difficiles. Ces derniers points évoqués ne peuvent que susciter un vif intérêt de changement au sein de notre formation enseignante. Les deux auteurs de l'article utilisé pour les besoins de notre cause sont plus qu'actifs dans le milieu de l'enseignement. « M^{me} Marie-Claude Ouellet est enseignante à l'école secondaire Père-Marquette, de la Commission scolaire de Montréal et M. Jean Archambault est professeur agrégé au Département d'administration et fondements de l'éducation, à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal » (Archambault, Ouellet, 2009).

DESCRIPTION DES DÉMARCHES

Consultations des autres baccalauréats en enseignement de l'anglais, langue seconde

Afin d'amener des propositions plausibles de changements au BEALS, un bref survol des autres universités offrant ce même programme a été effectué. La description des programmes de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, des autres universités consultées se trouve en annexe du présent document. Grâce à cette consultation, nous avons pu constater que ces dernières universités offrent une formation beaucoup plus axée sur la pratique de la profession, donc offrent plus de cours de didactique et de gestion de classe en relation avec le MELS. Les cours de gestion de classe s'y retrouvent en plus grand nombre avec différents thèmes abordés et valent également plus de crédits. Les cours de pédagogie ainsi que les stages comptent pour plus de crédits également.

Des cours pour enseigner la grammaire sont obligatoires dans ces autres universités. Ces cours soutiennent indéniablement la première compétence du document ministériel sur la formation initiale à l'enseignement « [d']agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions » (Gouvernement du Québec, 2001, p. 157). La grammaire et son enseignement sont, sans l'ombre d'un doute, des objets de savoirs importants et nécessaires dans la pratique de l'enseignement de l'anglais, langue seconde. Apprendre comment l'enseigner devrait s'avérer obligatoire dans notre formation.

De plus, plusieurs cours de littérature anglaise sont offerts à l'Université Laval, mais ils ne semblent pas correspondre aux besoins des futurs enseignants en anglais, langue seconde, mis à part le cours de « Children's Literature ». Le survol du programme au sein des autres universités a permis de découvrir qu'au sein de celles-ci, les cours de littérature du baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde, sont plus spécifiquement liés à l'enseignement du primaire et du secondaire.

En outre, on constate que ces autres universités mettent l'accent sur l'aspect pratique de la communication orale anglaise et ce, en lien avec l'enseignement. Cette valeur accordée à l'aspect oral n'est pas présente à l'Université Laval et pourtant, il s'agit de l'une des compétences que l'enseignant doit développer chez ses élèves. C'est en fait la première compétence du domaine des langues dans le programme du MELS quant à l'enseignement de l'anglais, langue seconde (MELS, 2005).

À la suite de cet exercice, force a été de constater que les changements souhaités par plusieurs sont pertinents puisqu'ils existent déjà dans d'autres universités.

Obtention d'informations sur l'évaluation du BEALS

Nous avons eu l'opportunité de discuter avec d'autres étudiants qui siègent dans des comités de programme, mais dans d'autres facultés. À la suite de cette rencontre, la notion d'évaluation de programme est apparue comme étant fortement souhaitable dans le but d'améliorer la formation universitaire des futurs enseignants de l'anglais, langue seconde. C'est donc dans cette optique que nous nous sommes intéressés à connaître la date de la dernière évaluation de notre programme.

À cet effet, Mme Hélène Johnson, adjointe au vice-recteur aux études et aux activités internationales, a informé l'un de nos membres siégeant au sein du comité de programme du BEALS que le programme du BEALS n'avait jamais été évalué par la Faculté des lettres, mais que, toutefois, l'implantation de la réforme en 2002 avait été considérée comme tel, même si ce n'était pas une évaluation de programme à proprement dit. À cet effet, une confirmation écrite de la part de Mme Johnson a été acheminée à ce même membre via courriel et ce, en date du 15 octobre 2009. Cette confirmation se trouve en annexe du présent document. Mme Johnson a également mentionné qu'une évaluation était prévue pour 2012, mais que celle-ci pouvait être devancée, si nécessaire, sur demande du doyen ou de son représentant, soit Mme Martine Roberge, la vice-doyenne de la Faculté des lettres.

À la suggestion de Mme Johnson, l'un de nos membres aurait pris la peine d'informer Mme Roberge de la possibilité d'une demande d'évaluation du BEALS de la part des étudiants. Mme Johnson soutenait que cette information pourrait peut-être modifier l'acceptation de la planification de l'évaluation pour 2012, voir même la devancer. C'est donc suite au conseil de Mme Johnson que l'un de nos membres a pris la peine d'avertir le bureau de la vice-doyenne de la possibilité d'une telle demande.

À la suite d'un message laissé sur le répondeur de Mme Roberge, Mme De Blois est entrée en contact avec ce membre et ceux-ci ont engagé, à plusieurs reprises, de longues conversations sur le programme. Cela a été fait au sujet notamment des multiples plaintes formulées de la part des étudiants ainsi que sur l'éventualité d'une demande d'évaluation de programme.

Formation des étudiants, membres du comité de programme du BEALS

Prenant à cœur notre rôle au sein du comité de programme, nous avons participé à la « Formation des étudiantes et des étudiants membres des comités de programme au premier

cycle », en date du 14 octobre 2009. Cette formation, en même temps d'expliquer l'aspect légal du comité de programme, nous a fait comprendre encore plus le rôle important de représenter la communauté étudiante de notre programme ainsi que l'importance de l'évaluation de l'enseignement. C'est grâce à cette prise de conscience que nous, qui voulions représenter la voix étudiante de notre programme, avons décidé de consulter les étudiants du BEALS ainsi que certains diplômés de ce même programme.

Recherches quant aux objectifs du programme

Avant de consulter la communauté étudiante du BEALS et ses diplômés, il importait de s'assurer de bien comprendre quels étaient les objectifs du BEALS de l'Université Laval. Peut-être que la compréhension de ces objectifs auraient pu élucider le questionnement quant à la présence ou l'absence de certains cours dans le programme du BEALS de l'Université Laval. C'est donc dans cette optique que Mme Hummel, la directrice du BEALS, s'est fait demander, en date du 16 octobre 2009, ce qu'étaient les objectifs du programme et sur quoi le programme était axé. Sa réponse nous dirigea vers la section « Objectifs » de la page web du programme du BEALS de l'Université Laval. Les objectifs énoncés sur cette page sont les 12 compétences sur la formation initiale à l'enseignement que l'on retrouve dans le document ministériel sur cette formation (Gouvernement du Québec, 2001).

À la suite de la réponse de Mme Hummel, nous avons décidé de faire une brève réflexion sur le programme du BEALS et de sa correspondance aux 12 objectifs énoncés. Cette réflexion, qui est annexée au présent document, nous a convaincus encore plus du besoin de changements dans le programme. En se penchant sur ces objectifs, nous avons vite réalisé que ceux-ci n'étaient pas suffisamment couverts et développés au sein de ce programme à l'Université Laval.

Consultations des procès verbaux

La journée même que la consultation étudiante a débuté, soit le 22 octobre 2009, nous avons demandé à Mme Marie Gauvin, agente de gestion des études de la Faculté des lettres, les procès-verbaux du comité de programme du BEALS pour les années antérieures. Nous espérions ainsi en connaître davantage sur l'historique du comité de programme du BEALS et pouvoir nous intégrer plus facilement aux autres membres du comité de programme ainsi qu'aux démarches en cours. C'est par le biais de ces procès-verbaux que l'un de nos membres s'est questionné sur la présence de la CAPFE dans le programme, car on pouvait lire dans le procès-verbal de 2006-2007 que le programme avait déjà été en probation en lien avec la CAPFE. Sans ces procès-verbaux, l'existence de ce comité d'agrément nous serait restée totalement inconnue. Après la lecture de ces procès-verbaux, le 2 novembre 2009, l'un de nos membres a fait part de ses questionnements sur la CAPFE à Mme Johnson qui lui a répondu cette même date pour le rassurer. Elle lui a expliqué que la CAPFE était un comité d'agrément qui s'occupait du BEALS ainsi que d'autres programmes de formation à l'enseignement et que par le biais de celui-ci l'agrément d'un programme pouvait être prolongé ou enlevé. Elle a joint à son message une copie de la lettre du Ministre Jean-Marc Fournier stipulant que l'agrément du programme avait été prolongé en 2007 jusqu'à une date qui n'avait pas encore été déterminée. Les communications écrites avec Mme Johnson ainsi que la lettre du ministre ont été acheminées à l'un de nos membres. Ce dernier les a

acheminées en partie à Mme Martine Roberge, vice-doyenne de la Faculté des lettres, et en totalité à Mme Julie De Blois au bureau de la vice-doyenne. Les courriels confirmant ces envois sont en annexe du présent document.

Ici, il est important de mentionner que les informations concernant la CAPFE ne changent en rien que le programme n'ait pas encore été évalué par la Faculté des lettres et qu'une telle évaluation est prévue pour 2012.

Grâce à la consultation de ces procès-verbaux, nous avons pu, lors de la réunion du comité de programme du 26 novembre 2009, demander quel était le lien de la CAPFE avec les cours de « Written Communication », car dans le procès-verbal de 2008-2009, on pouvait lire que les tests concernant les cours de « Written Communication » étaient importants pour les informations qu'ils allaient fournir à la CAPFE. Mme Parks, présente à cette réunion en tant que membre du comité, a alors répondu que les cours de « Written Communication » devaient, entre autres choses, servir à évaluer la progression écrite des étudiants et que ceux-ci étaient supposés être testés sur leurs capacités d'écriture et leurs acquis. Toutefois, l'élaboration de ces tests d'écriture n'a jamais été terminée et appliquée. Les procès-verbaux de 2006-2007 et de 2008-2009 sont annexés à la fin du présent document.

Nous comprenons donc, par l'étude des procès-verbaux et des comparatifs des cours offerts par d'autres universités, que les cours de « Written Communication » ne sont pas des cours imposés par le gouvernement du Québec et pourraient donc être modifiés ou même voir leur nombre réduit au profit d'autres cours moins axés sur l'aspect de la recherche et plus pratiques à la formation des futurs enseignants.

Demande d'évaluation de cours

À peu près en même temps que les procès-verbaux aient été demandés, soit autour du 22 octobre 2009, un des membres du comité a placé une demande, par téléphone, au bureau de la vice-doyenne pour pouvoir consulter les évaluations écrites concernant les cours de « Written Communication ». La demande de ces évaluations de cours, qui a été faite en lien avec le document de l'Université Laval sur la politique d'encadrement de l'évaluation des activités d'enseignement par les étudiants aux trois cycles, stipule : « Il importe que les directeurs de départements d'écoles ainsi que les membres des comités de programme aient accès aux résultats de l'évaluation par les étudiants afin qu'ils puissent en assurer le meilleur suivi possible ». Il est possible de consulter le dit document à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca/sg/reg/Politiques/encadrement.html>.

À la lumière de ce document de l'Université Laval, nous voulions seulement consulter la partie qui traite de l'évaluation des cours et non pas celle qui évalue les professeurs. Nous n'avons pas encore eu accès à ces documents, car ils doivent être demandés par la directrice de programme et consultés en comités de programme. Nous espérons, dans un futur proche, pouvoir consulter en comité ces documents très importants, qui seront, sans l'ombre d'un doute, fournir plus d'informations sur la pertinence et le contenu des cours de « Written Communication » ainsi que d'autres cours. Nous avons fait part de ce désir à Mme Hummel, le 18 décembre 2009, en acheminant à Mme Julie De Blois, nos excuses quant à l'incompréhension de la façon de faire pour l'obtention des évaluations de cours. Ce courriel peut être consulté en annexe.

Consultation étudiante

Les étudiants du BEALS ont été interpellés à participer à une consultation étudiante qui leur a été acheminée, via courriel, par le biais d'Exchange le 22 octobre 2009. Celle-ci, disponible dans l'annexe du présent document, ne cachait pas l'accent mis sur les cours de « Written Communication II et III » puisque nous étions au courant des multiples plaintes verbales qui circulaient quant à ces cours. En les ciblant dans notre consultation, nous nous assurons que nous répondions aux besoins réels de la communauté étudiante du programme du BEALS de s'exprimer officiellement sur ces cours. De plus, il était clairement stipulé dans ce courriel que tous commentaires constructifs sur tous autres besoins de changements au sein du programme seraient également considérés. Les étudiants pouvaient donc répondre via une adresse électronique qui avait été créée pour les besoins de la cause. Il y était également stipulé que seulement les commentaires constructifs allaient être utilisés. Les courriels que nous avons reçus sont annexés à la fin du présent document. Toutefois, afin de préserver l'anonymat des expéditeurs, toutes leurs coordonnées ont été raturées. Une date limite avait été donnée afin de faire participer les étudiants plus rapidement. En l'espace d'environ une semaine, plusieurs réponses ont été obtenues qui se chiffrent jusqu'à maintenant, à 38 messages. Il serait toutefois important de mentionner qu'à la session d'hiver 2009, environ 65 messages de plaintes quant au programme et au cours de « Written Communication » ont été écrits sur le forum de Mark Miller, professeur des cours de Computer Applications in ESL Teaching I et II. Ces messages pouvait être lu sous les rubriques : « Written Com » et « Any complaints pertaining the BEALS program ». Ces derniers, qui ont démontré l'insatisfaction de la part des étudiants du BEALS, pourraient facilement s'ajouter aux plaintes que nous avons récoltées. Autrement dit, le nombre de plaintes étudiantes écrites jusqu'à ce jour se chiffrerait à 103 plaintes. Nous voulions vous référer à l'adresse de ce forum afin que vous puissiez vérifier nos dires, toutefois, l'enseignant de ce cours a malheureusement nettoyé ce forum afin qu'il puisse être utilisé par ses étudiants inscrits à la session d'hiver 2010. De plus, l'adresse de ce forum a été modifiée. L'enseignant, conscient de la nécessité d'une preuve de ces dits commentaires et plaintes étudiantes, nous a donc fourni une lettre soutenant l'existence de tels commentaires étudiants. Cette lettre peut être consultée en annexe du présent document.

Autres consultations

Une consultation auprès d'anciens étudiants diplômés du BEALS de l'Université Laval, qui comptent plusieurs enseignants à temps plein, a également été effectuée. À cet effet, une lettre a été formulée par l'un de ces anciens étudiants gradués. Celle-ci a circulé auprès de plusieurs diplômés du BEALS de l'Université Laval. Dans cette lettre, l'accent sur le cours de « Written Communication » a également été mis, démontrant ainsi la nécessité de s'attarder au contenu et à la pertinence de tels cours dans le programme du BEALS. Les anciens étudiants qui ont apposé leur nom sur cette lettre se chiffrent jusqu'à ce jour, au nombre de 18. Cet engagement, plus que louable de ses diplômés, fait preuve d'un très haut niveau de professionnalisme. Comme mentionné par Archambault et Ouellet (2009), les enseignants en poste ont un rôle légal à jouer envers les futurs enseignants. Ils citent à cet égard l'article 22, 6 et 6.1 de la LIP qui stipule, entre autres, que l'enseignant a le devoir « de collaborer à la formation des futurs enseignants et à l'accompagnement des enseignants en début de carrière ». C'est donc dans cette optique non-négligeable que s'inscrit la participation de ces anciens diplômés. La dite lettre qui a circulé auprès de ces diplômés et enseignants se trouve en annexe. L'enseignant qui a fait circuler cette lettre est d'ailleurs prêt

à s'engager encore plus en venant rencontrer les personnes en autorité si nécessaire. Son but est de pouvoir améliorer la formation des futurs enseignants.

Trois anciens étudiants gradués soutiennent également la cause étudiante actuelle. Deux d'entre eux nous ont écrit via l'adresse électronique créée pour les besoins de la consultation étudiante. L'un de ceux-ci nous a également fait parvenir un sondage étudiant datant de 2005. Il est intéressant de constater que les étudiants qui étaient libres d'inscrire n'importe quel cours au programme aient choisi en grande majorité les cours de « Written Communication » comme ceux qui devraient être enlevés du programme. Ce sondage est inclus en annexe à la fin du présent document. De plus, ce même gradué, assistant-professeur aux cours de « Grammar I et II » à l'Université Laval, a également, par le passé, essayé de débattre la pertinence des cours de « Written Communication » avec la directrice intérimaire en 2008. En cette même année, il a également écrit un article dans le journal étudiant, se penchant sur les améliorations qui pouvaient être apportées au programme. Il a pu, notamment, observer le besoin criant de la part des étudiants, soit d'obtenir davantage de cours de grammaire. Son article peut être consulté dans l'annexe de ce document.

COMPTE RENDU DES CONSULTATIONS

Cohérence entre les divers participants

Les étudiants du BEALS ont exprimé, pour la grande majorité, que le programme développe beaucoup trop l'aspect de la recherche par le biais des cours de « Written Communication » au détriment de cours axés sur l'aspect pratique et tout spécialement en lien avec le manque de cours de gestion de classe. Ils ont également, en majorité, mentionné que le programme n'était pas du tout représentatif du travail qui sera exigé d'eux dans l'exercice de leurs fonctions. Leurs propos et demandes se voient d'ailleurs renforcés par le biais des anciens diplômés du BEALS pratiquant la profession enseignante ainsi que par l'article de M. Archambault et de Mme Ouellet, paru dans le numéro 152 de la revue « Vie pédagogique » en Octobre 2009, qui soutient qu'il existe une inadéquation entre la formation et la pratique des enseignants. Les demandes d'améliorations du programme faites par les étudiants s'inscrivent dans la 11^e compétence décrite dans le document ministériel sur la formation initiale à l'enseignement: « S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » (Gouvernement du Québec 2001, p. 157).

Étudiants du BEALS

Mal outillés, démotivés, langage du MELS non maîtrisé

Il est important de souligner que les étudiants du BEALS se sentent mal outillés comparés aux étudiants d'autres programmes en enseignement. Que ce soit en milieu de stage ou lors de séminaire de stage, les étudiants ne pensent pas posséder les connaissances requises dans l'exercice de leurs fonctions en ce qui a trait au milieu professionnel. Plusieurs se sentent démotivés et certains d'entre eux ont même évoqué qu'ils se sentaient également limités dans leurs connaissances en ce qui concerne le langage employé dans le domaine de l'enseignement et ce, comparé aux autres étudiants en enseignement.

Ordre des cours à revoir

D'autres ont mentionné qu'il s'avérait difficile de suivre le cheminement proposé au sein du programme et tout spécialement dans le programme avec la concentration de la langue espagnole. De plus, certains cours comme « Élèves en difficulté au primaire et au secondaire » sont donnés trop tard dans le programme. Ils pourraient aider davantage les étudiants s'ils étaient donnés plus tôt. Il ne faut pas oublier que les étudiants qui se retrouvent en stage, soit en milieu professionnel, auraient besoin de ce genre de cours ainsi que d'autres, d'aspects plus pratiques, bien avant le début du premier stage.

Nombre de crédits accordés aux cours à revoir

Les étudiants se sont également plaints que les cours n'étaient pas toujours représentatifs du nombre de crédits alloués pour le nombre d'heures de travail. Par exemple les stages 1 et 2, qui comprennent respectivement de 10 à 11 journées, n'équivalent qu'à 2 crédits chacun seulement. Cela représente très peu de crédits quant on considère la charge de travail qui y est exigée, ainsi que le nombre d'heures que ces stages représentent, soit 10 à 11 journées de 7 heures.

Communication

Le manque de communication entre enseignants, quant à la matière des cours, a été évoqué. Une meilleure communication entre ceux-ci, quant aux exigences des autres cours, permettrait de tenir compte des divers besoins et demandes des autres cours et faciliterait une continuité souhaitable pour une meilleure formation au sein du programme.

Étudiants qui ont quitté le BEALS

Les étudiants qui ont quitté le programme du BEALS pour le programme d'English Studies soutiennent que le programme ne prépare pas du tout les étudiants à leur future profession et est même une source de démotivation. Les stages représentent des éléments qui leur ont permis de faire de telles constations, car les théories et méthodes enseignées à l'Université Laval différaient grandement de la pratique sur le terrain. Certains, en réunion de stage avec d'autres étudiants dans les autres programmes en enseignement, se sentaient totalement ignorants lorsqu'ils voyaient à quel point les autres étudiants connaissaient des techniques d'intervention en classe ainsi que le programme du MELS. La pertinence des cours de « Written Communication » dans le baccalauréat est également remise en question dans leurs propos. Ces cours axées sur la recherche ne sont pas pertinents pour la profession enseignante et selon certains, devraient plutôt se retrouver comme choix de cours dans le programme d'English Studies.

Étudiants gradués du BEALS

La grande majorité des anciens étudiants du BEALS, qui ont été consultés, suggèrent que les cours de « Written Communication », qui ne sont que très peu ou pas utiles dans la pratique de la profession soient condensés en moins de cours ou remplacés par d'autres cours qui correspondent beaucoup plus aux besoins des enseignants. D'autres suggèrent que le nombre de crédits de certains cours soient augmentés puisque ceux-ci demandent tout autant de travail et même parfois plus. Le cours de « ESL Testing and Evaluation » est également mentionné comme n'étant pas adapté à la réalité et n'apprend pas à évaluer selon les

compétences prescrites par le MELS. La suggestion d'ajout de cours sur la gestion de classe et sur comment enseigner à des élèves en difficulté est également mentionnée.

Étudiants en option espagnole

Les étudiants de l'option espagnole se plaignent, à juste titre, que leur horaire est extrêmement difficile à bâtir étant donné les choix limités et mal organisés qui leur sont offerts. Il semblerait, par exemple, qu'un cours d'espagnol, proposé dans la courte liste qui leur est disponible, pourrait nécessiter des pré-requis non-crédités dans le baccalauréat avec option espagnole. Certains se voient parfois dans l'obligation de suivre des cours de niveau plus avancé en espagnol, car ce sont les seuls qui concordent avec leur horaire. Une étudiante mentionnait qu'un cours obligatoire d'anglais adonnait en même temps que le cours prévu d'espagnol lors d'une session donnée. Ces étudiants ont également soulevé que leur cours de pédagogie espagnole n'était pas adaptés en conséquence du niveau d'enseignement qu'ils auront à enseigner au Québec. De plus, ils se plaignent également de ne pas avoir suffisamment de cours de grammaire et ne comprennent pas le but d'avoir à connaître la poésie du 19^e siècle lorsqu'ils éprouvent des difficultés dans la conjugaison des verbes de la langue.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ces étudiants n'ont pas à suivre les cours de grammaire anglaise I et II, soient les cours de « English Grammar I and II », mais auront par contre à suivre le cours de « Written Communication III ». Ces étudiants seront pourtant des enseignants de la langue anglaise également. N'est-il pas plus approprié pour un futur enseignant de parfaire ses connaissances en grammaire plutôt que de produire un projet de recherche?

DÉPOUILLEMENT DES RÉSULTATS PAR COURS

Classroom Management (Gestion de classe)

Besoin de plus de cours

Ce cours, qui est extrêmement pratique, ne dure malheureusement que 5 semaines et compte uniquement pour 1 crédit. Les étudiants en réclament davantage et trouvent que celui qui est donné est beaucoup trop court. Dans le programme de l'enseignement du français, langue seconde, ce cours occupe 11 semaines. Le BEPEP et le BES ont beaucoup plus de cours de gestion de classe; les étudiants du BEALS en demandent autant. Ce besoin se voit également soutenu par l'article de M. Archambault et de Mme Ouellet (2009), paru dans la revue « Vie pédagogique » précédemment mentionné qui soutient que la principale difficulté éprouvée par les novices dans la pratique de la profession est la gestion de classe.

Avant les stages

Afin de bien outiller les étudiants qui se retrouveront en milieu professionnel, ce genre de cours devrait être présent avant le début de tout stage en enseignement et non pas en cinquième session après avoir déjà effectué deux stages.

Peut-être serait-il possible de changer des cours de pédagogie pour des cours de gestion de classe?

Computer Applications in ESL Teaching II

Ce cours, selon certains, devrait redevenir un cours de 3 crédits afin que les étudiants puissent apprendre à utiliser de façon plus approfondie tous les outils pédagogiques en lien avec les nouvelles technologies.

Children's Litterature

Ce cours de littérature est considéré comme très apprécié par les étudiants et cela, même si la charge de travail qui y est demandé est très volumineuse, car ce cours s'avère être très pratique pour la profession. En effet, plusieurs histoires/livres sont présentés dans ce cours dans le but d'élargir les connaissances littéraires des étudiants afin qu'ils puissent trouver de bons livres à faire lire à leurs futurs élèves.

Cours de littérature autres que Children's Litterature

Les étudiants se plaignent d'avoir beaucoup trop de cours de littérature qui empiètent sur la possibilité d'avoir d'autres cours plus pratiques; de didactique, de gestion de classe, de cours pour savoir comment enseigner aux élèves en difficulté ou encore avec des troubles d'apprentissages, etc.

Il est certain qu'il est important de connaître la culture anglaise par le biais de la littérature, mais il serait intéressant de développer davantage la littérature pour enfant puisque c'est celle qui devra être enseignée dans la profession. Ils disent «oui» à la poésie ou à d'autres formes de littérature, mais qu'elles soient axées sur l'enseignement et le niveau primaire et secondaire et non pas sur l'analyse de poèmes et de toutes autres formes de littérature. Les étudiants aimeraient plutôt apprendre comment utiliser les notions de théâtre et de poésie avec des élèves plutôt que de les analyser. De plus, généralement, la surcharge de travail dans les cours de littérature ne permet pas aux étudiants d'approfondir la compréhension des différents textes.

L'enfance et l'adolescence

Il s'agit d'un cours de psychopédagogie très utile et notre programme en enseignement aurait besoin de plus de ce genre de cours qui sont reliés à la psychologie et à l'éducation. Par exemple, de tels cours s'offrent à l'UQTR et à l'Université de MTL et en plus, ils semblent fort intéressants.

Formation éthique et enseignement secondaire

Ce cours est le seul qui se donne à l'été. Ce cours est très apprécié, car il est directement lié à l'aspect pratique de la profession. Les étudiants aimeraient avoir plus de ce genre de cours

qui traite des lois, des aspects du MELS, des commissions scolaires, etc. Ils aimeraient également avoir plus de cours obligatoires disponibles durant la session d'été.

English Grammar I and II

Ces deux cours sont appréciés par un bon nombre d'étudiants. Cela démontre, sans l'ombre d'un doute, le besoin qu'ont les étudiants de notre programme de suivre de tels cours. Toutefois, ceux-ci pourraient, pour une meilleure compréhension des étudiants, être un peu plus interactifs.

History of the English Language

Les examens de ce cours ne sont pas objectifs, le cours est mal structuré et aurait grand besoin de notes de cours pour faciliter sa compréhension.

Introduction to Linguistics et General and Contrastive Phonetics

Ces cours sont considérés comme des cours très utiles pour les étudiants francophones tout comme les étudiants anglophones.

Introduction to Second Language Teaching

Ce cours, qui est difficile, traite presque uniquement des théories du passé. Les étudiants aimeraient qu'il soit plus axé sur les théories qui sont actuellement utilisées en enseignement et qui se veulent conformes au renouveau pédagogique.

Pedagogy (comprend la totalité des cours de pédagogie en didactique de l'anglais)

Matériel et enseignement souhaités en fonction du milieu actuel de la profession

Ces cours, dans lesquels on devrait apprendre de façon pratique comment enseigner, sont beaucoup trop axés sur l'aspect de la recherche de l'enseignement. Par le fait même, ils ne tiennent pas suffisamment compte du milieu. À ce sujet, certains étudiants ont donné comme exemple que dans les cours de « Pedagogy I », pendant leur premier stage, on y enseignait presque uniquement l'apprentissage coopératif, tandis que dans la pratique, cet apprentissage était plus souvent qu'autrement absent. Ces cours ne semblent donc pas être suffisamment adaptés aux stages des étudiants et du milieu actuel d'enseignement. Il serait intéressant que ceux-ci utilisent et approfondissent davantage le matériel d'enseignement actuel.

Les étudiants ont toutefois tenu à mentionner qu'un cours plus que pratique a toutefois été donné dans ce sens de la part de Mme Priego, en date du 4 novembre, où elle a montré des sites et des activités qui pouvaient être utilisés avec des élèves. C'était super! Ce cours a été grandement apprécié de la part des étudiants, car il les outillait de façon extrêmement concrète. C'est exactement ce que les étudiants désirent pour se sentir outillés dans la profession et dans leurs stages.

Pas assez pratique pour l'enseignement

Les étudiants ont également souligné que ces cours de « Pedagogy » représentent une trop grosse charge de travail et sont beaucoup trop axés sur la lecture de recherches et de réflexions et pas assez sur l'apprentissage des compétences du MELS ainsi que sur le développement du rôle de l'enseignant. Autrement dit, ils trouvent que ces cours comportent trop de travaux, qui ne sont pas suffisamment pertinents pour les outiller dans la pratique de l'enseignement.

Irrégularité

Les étudiants ont souligné que dans l'un de ces cours, il y a eu un travail qui a compté pour 70% de la session, ce qui ne respecte pas l'article 239 des évaluations des apprentissages du cahier des règlements des études de l'Université Laval qui stipule que « L'évaluation sommative [...] doit être continue, ce qui signifie qu'elle doit s'appuyer sur des modes divers répétés d'appréciation et qu'un seul contrôle ne suffit pas » (Règlement des études de l'Université Laval, 2009).

Difficultés langagières se répercutant en stage

De plus, il est normal que les termes utilisés par le MELS soient abordés dans la langue anglaise dans ces cours. Sauf que ceci pose problème lorsque les étudiants se retrouvent en stage, car les réflexions écrites et les réunions traitent de ces thèmes dans la langue française. Certains étudiants se sont donc plaints de ces difficultés langagières.

Diminution du nombre de ces cours

Il a été soulevé que la totalité des cours de pédagogie sont quelques peu répétitifs et ne semblent pas utiles. Leurs nombres pourraient donc être diminués ou mieux adaptés aux besoins actuels des futurs enseignants.

Stages

Étudiants mal outillés

Les étudiants ne se sentent pas bien outillés pour leurs stages, car trop souvent, la matière vue en classe n'est pas en adéquation avec le milieu actuel de l'enseignement. Les étudiants se sentent ignares vis-à-vis leurs collègues dans les autres programmes en enseignement qui ont reçu une formation plus axée sur l'aspect didactique de l'enseignement.

Manque de cours liés aux stages

Les étudiants se plaignent que rendus à leur deuxième stage, ils n'ont pas encore appris comment monter des cours, mais ont déjà à leur acquis deux cours de « Written Communication » qui s'avèrent très peu pratiques dans l'exercice de leurs fonctions dans la profession enseignante. À la place d'apprendre à analyser des recherches et à faire des résumés de recherches, les étudiants aimeraient davantage développer des aspects beaucoup plus pratiques qu'ils pourront appliquer lors des stages. Les étudiants se plaignent donc du manque de cours liés aux stages.

Manque de superviseurs spécialistes

Les étudiants se plaignent également du manque de spécialistes dans leurs stages. Certains superviseurs de stage ne peuvent pas comprendre et évaluer de façon équitable l'enseignement donné par le spécialiste en langue anglaise qu'est l'étudiant stagiaire.

Besoin d'une semaine de lecture

Certains étudiants se sont plaints que le stage II soit donné dans la semaine de lecture, car ils auraient également eu besoin de ce temps pour s'avancer comme les autres étudiants dans leurs travaux et lectures.

ESL Testing and Evaluation

Non applicable au milieu professionnel / Système d'évaluation du MELS nécessaire

Ce cours axé sur l'évaluation n'est pas conforme aux évaluations que les futurs enseignants auront à effectuer dans leur milieu de travail. Les étudiants se plaignent donc que ce cours devrait enseigner et utiliser le même système d'évaluation proposé par le programme du MELS.

Ce cours est trop précis et demandant et est, en fait, trop complexe pour les besoins des futurs enseignants. Le matériel vu traite d'évaluations applicables au niveau universitaire et s'avère donc presque inutilisable dans la pratique de la profession. Les étudiants apprennent à bâtir des tests qu'ils n'auront jamais à administrer à leurs élèves parce qu'ils sont trop poussés pour des niveaux du primaire et du secondaire.

Incohérence avec la matière au sein des examens

Certains étudiants se sont également plaints que les examens n'étaient pas cohérents avec la matière enseignée.

Understanding Grammar

Ce cours optionnel devrait devenir un cours obligatoire afin que les étudiants puissent savoir comment enseigner la grammaire.

Written Communication II et III

Exigeants et non adéquats à la profession

Ces cours sont considérés par la majorité des participants consultés comme trop exigeants et très peu utiles dans la pratique professionnelle. Plusieurs considèrent que l'accent mis sur l'écriture anglaise est plus qu'importante et souhaitée au sein d'un programme d'enseignement de la langue anglaise, mais s'entendent pour dire que celle-ci ne devrait pas être développée presque uniquement par le biais de l'écriture de la recherche. Écrire uniquement des travaux de recherches ne prépare pas les étudiants à enseigner.

Cours de maîtrise

Les cours II et III pourraient être très bons pour un étudiant qui veut faire une maîtrise et développer l'aspect de la recherche dans l'enseignement. Ces derniers cours II et III pourraient donc très facilement se retrouver comme cours de second cycle ou encore, être optionnels pour ceux intéressés par la recherche.

Besoin de cours plus pratiques

Ces cours apprennent aux étudiants à analyser des recherches, à en faire des résumés et à produire des recherches, tandis que ceux-ci désiraient apprendre davantage à monter des

cours. Il est certain que de tels apprentissages puissent être utiles au niveau universitaire, mais leur nombre et la charge de travail exigée pourraient être nettement diminués au profit de cours plus pratiques qu'exige la profession.

Une trop grande surcharge de travail

Les étudiants se sont d'ailleurs plaints en grand nombre quant à la surcharge de travail qu'occasionnent ces cours. Il est important de mentionner que même les étudiants habitués à de grosses charges de travail et qui ont étudié en sciences de la nature au CÉGEP trouvent que la charge de certains de ces cours est trop grande et non réaliste, évoquant le manque de temps. Certains ont été jusqu'à soutenir que la charge de travail du cours de « Written Communication II » égale l'ensemble de la charge de travail de tous les cours d'une même session. Des étudiants ont souligné qu'en une semaine, ils avaient eu à produire 5 « Annotated Bibliographies ». Le temps pour produire une « Annotated Bibliography », en respectant les critères demandés, variait de 2 heures et demie à 7 heures et se chiffrait donc pour un nombre total de 12 heures et demie à 35 heures de travail dans une semaine et ce, pour un cours qui est sensé ne représenter que 6 heures de travail par semaine. De plus, ce travail ne comptait que pour 15 % de la note finale. À deux reprises, les étudiants ont eu à produire des groupes de 5 « Annotated Bibliographies » sans oublier de s'occuper de tous leurs autres cours et lectures.

Mauvaise répartition des travaux

La répartition des « Annotated Bibliographies » aurait dû se faire sur une plus longue période. Plusieurs se sont plaints de la mauvaise répartition des travaux au sein des cours de « Written Communication II ». À cause de cette mauvaise répartition, des étudiants ont appris un mois plus tard, après avoir fourni leur sujet de recherche à une semaine de la remise de celle-ci, que leur sujet n'était pas adéquat et qu'ils étaient hors contexte. Le travail de recherche est donc donné beaucoup trop tard dans la session. Mme Diane Brochu, enseignante de ce cours, à l'Université Laval à l'hiver 2009, a elle-même confirmé, par courriel, que la recherche était effectivement donnée trop tard dans la session. Ce message peut être consulté en annexe à la fin de ce présent document.

Mésentente déplorable et remplie de confusion quant au style exigé

De plus, il est déplorable et frustrant que les enseignants de ces cours passent leur temps à regarder si nos virgules sont bien placées dans nos sources utilisées pour faire différents travaux. Les assistants-professeurs ne semblent pas toujours très confiants et une certaine confusion règne parmi ceux-ci quant à la transmission de la matière et le style utilisé pour cette écriture qui se veut beaucoup plus scientifique. De plus, dans d'autres cours où des travaux de recherches devaient être produits, une étudiante s'est fait dire que le style « APA » utilisé dans les cours de « Written Communication » et appris de façon très minutieuse n'est pas l'unique façon pour écrire des recherches.

Cours très démotivant qui a besoin de beaucoup de changements

Malgré les efforts déployés et exigés par les étudiants, ceux-ci croient que les notes obtenues ne sont généralement pas très élevées. Ces cours comportent donc beaucoup d'éléments démotivants pour les étudiants et sont parmi ceux qui ont définitivement besoin d'être adaptés en fonction du besoin d'une formation plus pratique à l'enseignement. Il est à noter que plusieurs de nos consœurs et confrères ont quitté le programme à la suite de la démotivation que représentent les cours de « Written Communication ».

SUGGESTIONS PROPOSÉES

Diminutions, modifications ou remplacements de certains cours

Les premières propositions retenues en lien avec toutes les différentes consultations consistent en des diminutions du nombre de cours et/ou en des modifications des cours de « Written Communication » et de « Pedagogy » au profit de cours axés sur l'aspect pratique de l'enseignement de l'anglais, langue seconde. Plus de temps de cours devrait donc être alloué à la gestion de classe, à la grammaire et à son enseignement, à la matière reliée aux problèmes de comportement et d'apprentissage éprouvés par certains enfants qui se retrouvent dès lors dans les classes régulières. Tous ces sujets devraient être traités d'une façon pratique et concrète et non par le biais uniquement d'études de recherche comme nous le faisons pour la grande majorité des cours de « Written Communication » et « Pedagogy ».

Les cours de « Written Communication II et III » pourraient également devenir des cours optionnels plutôt qu'obligatoires. De plus, étant donné leurs niveaux de difficulté, ces derniers pourraient donc très facilement se retrouver comme cours de second cycle. Il est certain que de tels apprentissages puissent être utiles au niveau universitaire, mais leur nombre et charge pourraient nettement être diminués au profit de cours plus pratiques pour la profession. Certains de ces cours pourraient se voir remplacés par des cours qui existent déjà dans d'autres universités tels les cours plus pratiques à la profession enseignante donnés à l'UQTR et à l'Université de MTL en psychoéducation ou bien comme ceux donnés par l'Université de Sherbrooke qui suivent :

- Grammaire fondamentale anglaise
- Literature for young readers
- Gestion des groupes-classes
- Enseignement en responsabilité limitée
- Teaching Primary Level Intensive English
- Introduction aux difficultés d'apprentissage et de comportement
- Second Language Learning in Primary Schools
- Organisation scolaire et travail enseignant
- Éducation interculturelle

Ou encore comme ceux donné par l'Université d'Abitibi-Témiscaminque :

- Introduction to becoming an ESL teacher
- Grammar for ESL teachers
- Teaching Grammar to ESL Learners
- Étude et élaboration de matériel éducatif
- Effective teaching strategies in ESL
- Organisation de l'Éducation au Québec
- Difficultés d'adaptation et intervention

Comme l'aspect pratique de la formation demande d'être améliorée, les étudiants demandent également la possibilité d'avoir des cours pratiques comme ceux énoncés et aussi des cours où les étudiants peuvent interagir auprès d'élèves du primaire, comme le font les étudiants du BEEP.

Les cours de littérature anglaise actuellement au programme de l'Université Laval devraient se voir remplacer par des cours de littérature axés en fonction des niveaux des élèves à qui les futurs enseignants auront à enseigner, soit au primaire ou au secondaire.

Plus de professeurs expérimentés dans la pratique de l'enseignement

Dans cette même optique du développement de l'aspect pratique de la formation, les étudiants ont souligné l'intérêt d'avoir plus de professeurs qui ont de l'expérience dans l'enseignement et qui pourraient parler de la profession en lien avec un vécu plus concret de cette même profession.

Nombre de crédits

Une augmentation du nombre de crédits de plusieurs cours serait également souhaitable et surtout lorsque l'on pense à la charge de travail exigée dans les cours de « Pedagogy » ou dans les deux premiers stages. À l'Université d'Abitibi-Témiscaminque, les deux premiers stages comptent pour 3 crédits chacun et tous les cours de pédagogie également. Ces informations peuvent être vérifiées dans la description de programme de cette université annexée au présent document.

Systèmes d'évaluations utilisés par le MELS

Les notions complexes d'évaluation du cours de « ESL Testing and Evaluation » devraient faire place aux méthodes d'évaluations que les futurs enseignants devront utiliser au sein de leur profession. Les notions d'Excel, vu en « Computer Applications in ESL Teaching II », pourraient également être approfondies dans ce cours.

L'aspect oral de la profession

Certains étudiants aimeraient que l'aspect oral soit plus développé au sein du programme comme c'est le cas dans d'autres universités.

À l'Université de Sherbrooke, on offre ces cours en lien avec cet aspect:

- Public Speaking
- Communication orale et profession enseignante (cours obligatoire)

À l'Université de l'Abitibi-Témiscaminque :

- Communication and Interpersonal Skills
- Developing Speaking Competencies
- Communication orale

Cours d'été, de soir et à distance

Comme il n'y a presque pas de cours offerts à l'été, les étudiants demandent la possibilité d'obtenir plus de choix de cours obligatoires au programme du BEALS. Seulement un cours

du programme du BEALS se donne actuellement à la session d'été. D'autres étudiants demandent d'obtenir plus de cours de soir et à distance.

Évaluations de cours

Il serait intéressant d'avoir la possibilité de compléter sur une base régulière des évaluations de cours qui soient consultés par nos comités de programmes afin d'améliorer notre formation à l'Université Laval.

La Faculté des lettres ou la Faculté de l'éducation?

Étant donné le manque d'aspect pratique de la formation des futurs enseignants dans le programme du BEALS, peut-être serait-il bien de considérer l'option de déplacer le baccalauréat dans la Faculté de l'éducation afin de rendre le BEALS plus conforme à la formation exigée et nécessaire en éducation. Les cours de langues pourraient toutefois continuer à relever de la Faculté des Lettres. Qui sait? Peut-être qu'ainsi les aspects si pratiques et manquants au programme seraient plus présents?

CONCLUSION

Comme nous espérons que toutes ces informations pertinentes concernant les lacunes du programme et de toutes ces multiples possibilités d'améliorations soient considérées et mises en œuvre le plus rapidement possible au sein du BEALS, nous demandons qu'une évaluation de programme, de la part de la Faculté des lettres de l'Université Laval, soit faite. Nous sommes conscients qu'à l'Université Laval, la « commission d'orientation confirme la nécessité de renforcer le lien enseignement recherche ... » (Évaluation de programme, Vice-rectorat, 2001, p.1). Cependant, même si l'Université Laval est orientée vers la recherche, elle soutient dans le même document d'évaluation de programme que « L'évaluation périodique des programmes de formation permet à l'Université Laval de s'assurer que ses programmes de formation sont pertinents et de haute qualité. De façon plus particulière, l'évaluation périodique vise à vérifier dans quelle mesure un programme ou un ensemble de programmes :

- ... se situe comparativement à des programmes analogues offerts au Québec ...;
- répond, par son orientation, ses objectifs, sa structure et son contenu, **à des besoins de la société**, que ces besoins soient d'ordre scientifique, culturel ou d'ordre socioéconomique;
- **correspond au développement du champ disciplinaire...** » (Évaluation de programme, Vice-rectorat, 2001, p. 2).

Il y a un besoin criant au sein de la profession et par surcroît, au sein de notre société que les nouveaux enseignants restent en place et ne quittent pas la profession. Pour ce faire, l'immense écart entre la formation et la pratique a besoin d'être diminué. Cet écart est beaucoup trop grand pour un milieu où la gestion de classe ainsi que d'autres aspects pratiques sont exigés dès la première journée en milieu professionnel. C'est donc dans une démarche d'amélioration de la formation de la profession enseignante de l'anglais, langue seconde, que nous demandons cette évaluation. Les futurs enseignants que nous sommes sont plus que conscients et désireux du besoin d'être fin prêts pour pratiquer la profession. Nous osons espérer que tout notre travail de consultation sera considéré et utile pour les démarches futures qu'une telle demande représente. Les étudiants sont prêts à se rendre disponibles pour vous aider dans vos consultations concernant l'amélioration du programme.

Veuillez agréer, Madame Roberge, nos salutations les plus distinguées.

Les étudiants du BEALS

Références bibliographiques

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, ministère de l'Éducation, 2001.

Archambault, J., & Ouellet, M. C., (2009). L'intégration des nouveaux enseignants : une approche pour favoriser l'insertion et encadrer l'enseignement. . Extrait le 6janvier 2010 de la revue électronique Vie pédagogique, à l'adresse suivante :
http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/152/index.asp?page=horsDos_3

MELS, Programme de formation de l'école québécoise, Anglais, langue seconde, programme de base, Enseignement secondaire, premier cycle, 2005.

Politique d'encadrement de l'évaluation des activités d'enseignement par les étudiants aux trois cycles de l'Université Laval. <http://www.ulaval.ca/sg/reg/Politiques/encadrement.html>

Règlement des études de l'Université Laval, 2009.
http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf

Document d'évaluation de programme du Vice-Rectorat aux études de l'Université Laval, Procédure (CU-2001-6), 31 mai 2001.
http://www.vre.ulaval.ca/fileadmin/site_VREAI/Documents_VREAI/Procedures_evaluation/Proc-Eval-31Mai01_1.pdf